

On avait conçu le collège comme un centre de ressources éducatives au service d'une région. On en a fait successivement un lieu d'enseignement pour jeunes, puis d'éducation d'adultes et récemment de centre spécialisé. Le collège s'est progressivement ouvert à la recherche et à divers services extrascolaires à la collectivité.

La réalité collégiale en est une d'initiatives individuelles et sectorielles juxtaposées. L'avenir exige plus de cohérence et d'intégration des diverses activités de formation, de recherche et de services au milieu. C'est le concept même du collège, sa mission et ses objectifs qui doivent être clarifiés. C'est à ce prix que l'établissement deviendra institution.

• Réviser les programmes en fonction de la formation fondamentale

La notion de programme d'avant 1967 tenait à des objectifs de «teste bien faite», d'acquisition d'habiletés cognitives, affectives et sociales et du développement de valeurs, d'attitudes et de comportements. Ces objectifs étaient poursuivis par des activités d'apprenissage en langues, mathématiques, sciences, philosophie et religion.

Lorsque le cégep a été créé, l'on a voulu retenir les objectifs de formation générale et se donner une structure commune de programme: des cours obligatoires de langues, de philosophie et d'éducation physique; un champ de concentration ou de spécialisation qui permettait l'approfondissement d'un domaine du savoir; des cours complémentaires qui ouvraient l'esprit à d'autres méthodes d'appropriation de soi, de l'univers et de la société.

Le principe organisateur du curriculum s'est malheureusement effrité. Les cours obligatoires n'ont pas toujours répondu à l'attente; les cours complémentaires ont rarement, quand ils existaient, maintenu les objectifs visés; la concentration est imprécise et la spécialisation plus poussée que souhaitée. Le système départemental a été substitué à l'idée de programme. L'élève réussit à se constituer une série d'activités juxtaposées dans diverses disciplines. L'information l'a emporté sur la formation.

Depuis 1960, tous les documents officiels rappellent l'objectif de formation fondamentale du collège: rapport Parent, rapport Roquet, rapport Nadeau, Livre blanc, Régime pédagogique, rapport du Conseil supérieur, rapport du Conseil des collèges. Il est temps de revoir la notion de programme, d'identifier les objectifs de formation, de réviser les plans individuels de cours en fonction de ces objectifs, de faire consensus au sein d'une équipe interdisciplinaire qui enseigne à un groupe d'élèves dans le cadre d'un programme institutionnel.

À mon sens, la démarche à entreprendre dans chaque collège est d'arrêter des profils institutionnels de programmes, de déterminer, par exemple, deux ou trois cheminements pour les étudiants inscrits à une concentration, incluant tels cours de la concentration, tels cours complémentaires et telles approches des cours obligatoires, le tout ordonné à quelques objectifs prioritaires de formation fondamentale.

• Arrimer le collège à l'école secondaire et à l'université

Dans un contexte de porte ouverte aux étudiants, tant le collège que l'université doivent composer avec l'hétérogénéité et l'inégalité des préparations. On ne résoudra pas le problème à coups de préalables ou de prérequis. Il revient aux institutions collégiales et universitaires d'établir des standards d'excellence et d'offrir les services d'appoint nécessaires aux étudiants pour les atteindre. On peut souhaiter que l'école secondaire s'améliore comme le collège: de façon réaliste, il faut prendre l'élève où il est et s'ajuster.

Le collège Miami-Dade, un collège communautaire de la Floride, reçoit 45 000 étudiants. Il relève le défi de l'accessibilité et de l'excellence. On y compte 40 p. cent d'Hispaniques, 40 p. cent de Blancs et 17 p. cent de Noirs, des réfugiés de dix nations, un nombre très élevé d'étudiants économiquement faibles, des étudiants en majorité mal préparés, des étudiants qui continuent d'avoir un emploi à temps partiel. Nonobstant ces handicaps incomparables à ceux que connaissent nos cégeps, Miami-Dade maintient des standards de qualité, mais prend les moyens d'y mener les étudiants. On a mis sept ans à concevoir un programme de formation générale: maîtrise d'habiletés fondamentales en mathématiques et communication, cours obligatoires de base, cours d'humanités, de sciences naturelles et de sciences sociales, cours de formation générale au choix. Un concept de programme assez semblable à celui de notre cégep. À leur entrée, on administre aux étudiants des tests de langues et de mathématiques. Quand les résultats manifestent des déficiences, on prescrit des activités pour y remédier. Outre le programme de testing, Miami-Dade a mis en place un système d'information qui fournit à chaque étudiant des renseignements précis sur les progrès qu'il fait, les lacunes observées et les correctifs à apporter. Les étudiants dont le rendement est insatisfaisant sont successivement avertis, conseillés, mis en probation et suspendus. Au début, les suspensions ont été nombreuses: avec le temps, les étudiants ont donné un rendement supérieur et le collège maintient ses standards d'excellence.

Un autre moyen de mieux arrimer les ordres d'enseignement serait la constitution de tables de professeurs où l'on préciserait les standards et les objectifs de formation de chaque niveau de façon à assurer un continuum. Non pas des réunions administratives de registraires, mais des comités de liaison de l'enseignement collégial et de l'enseignement secondaire (C.L.E.C.E.S.) et des comités de liaison de l'enseignement supérieur et de l'enseignement collégial (C.L.E.S.E.C.) axés sur un continuum de formation fondamentale. École secondaire, collège et premier cycle universitaire ont en commun cet objectif de formation fondamentale: il reste à préciser le spécifique de la démarche à chacun des niveaux. Tous poursuivent des objectifs d'analyse et de synthèse, d'autonomie et de méthode de travail, de formation à la pensée critique et à la résolution de problèmes, de communication, etc.: il reste à préciser les démarches propres au secondaire, au collégial et à l'université.

Conclusion

Le cégep a su relever en 20 ans le défi de la quantité: il lui faut s'attaquer résolument à celui de la qualité. Le collège classique a été institué au XVI^e siècle; le cégep n'a que 20 ans. Ce n'est pas en 20 ans que se développe une nouvelle institution. Les structures, le personnel, les équipements sont en place: il nous reste à responsabiliser chacun des collèges, à les amener à clarifier leurs projets institutionnels, à spécifier comment à ce niveau poursuivre en équipe avec un solide leadership la mission régionale et les objectifs de formation fondamentale du collège.

B • Cohabitation du général et du professionnel

PROBLÉMATIQUE

Il est évident que l'enseignement général et l'enseignement professionnel cohabitent tant bien que mal depuis la naissance des cégeps. Cependant, il n'y a pas réellement eu harmonisation des objectifs des deux enseignements. On peut, en caricaturant, parler de deux cégeps dans un même établissement collégial — quand cette dichotomie ne s'exprime pas matériellement par des bâtisses séparées sur un même campus...

La cohabitation de la formation générale et de la formation professionnelle dans un même établissement, est-ce toujours un bon choix? Quels sont les avantages que nos étudiants devraient en retirer? Les investissements commandés par le virage technologique n'ont-ils pas poussé les cégeps à concentrer leurs efforts sur le professionnel au détriment du général?

Communication de
Nicole SIMARD
Présidente
Commission de l'évaluation
Conseil des collèges

UN MARIAGE DE RAISON ET/OU UNE UTOPIE?

Ce thème nous ramène au coeur même de ce qui a fait l'originalité de notre système de formation au niveau collégial. Cette particularité a été conçue à une époque donnée de notre évolution historique. Était-ce une utopie, comment ce concept s'est-il naturalisé? Il m'apparaît important de situer, dès le début de notre réflexion sur ce thème, le contexte historique qui prévalait au moment de l'élaboration du concept «cégep». Bonne ou mauvaise, cette idée de cohabitation des deux types d'enseignement, nous la jugeons selon notre point de vue basé sur nos conceptions de l'éducation et sur nos expériences.

J'esquisserai donc rapidement les grands changements auxquels nous avons été confrontés à cette période et les impacts qu'ils ont eus sur notre système d'éducation.

Quelle était donc cette société des années cinquante-soixante? Une société qui est passée du type rural au type urbain avec l'industrialisation et l'entrée dans l'ère de la modernité. Ce qui a entraîné des modifications structurelles importantes: l'exode des populations rurales vers les villes, la modification du tissu social, le passage de la famille patriarcale à la famille nucléaire, la mise en place d'un gouvernement qui se définit entre autres comme le moteur du développement collectif, l'émergence d'une société de services: services de santé, services sociaux, services éducatifs.

Les impacts de ces changements ont eu des répercussions à différents niveaux, à savoir: la possibilité pour un plus grand nombre de citoyens de participer à l'enrichissement collectif, d'où la possibilité d'achat de biens et de services; l'évolution de l'emploi, due à la diversification et à la sophistication des industries ainsi qu'à l'évolution des services ce qui a entraîné la nécessité de former une main-d'oeuvre spécialisée dans différents domaines; l'ouverture à l'autre par la mise en place d'un système routier plus efficace, par l'évolution des moyens de transport, par la diffusion de la radio et l'apparition de la télévision, ce qui a entraîné un questionnement sur les façons de faire et sur les valeurs; la modification du système d'éducation par la scolarisation rendue obligatoire jusqu'à seize ans, par la formation postobligatoire gratuite jusqu'à l'université, par la création du ministère de l'Éducation, par la laïcisation du système d'éducation; la révolution du système de valeurs: passer d'une société dans laquelle l'Église et la foi sont les principaux lieux d'intégration des valeurs à une société laïque, ne se fait pas sans heurt. En effet, la valeur-pivot devient la démocratisation, dans le sens d'égalité des chances pour tous. Ainsi sont diluées les notions de charité, d'altruisme et de «vocation» prises dans le sens «d'être au service de quelqu'un ou d'une cause»; la syndicalisation, qui a entraîné l'émergence des droits individuels par rapport aux droits collectifs; l'effritement du tissu social: dû entre autres à l'exode vers les villes, à la création de nouvelles institutions qui, parce que nouvelles, sont sans racine, au regroupement des enfants dans des endroits autres que leur environnement immédiat pour faciliter leur scolarisation.

C'est donc dans ce contexte de révolution dite «tranquille» que nous sommes passés d'un système d'éducation presque entièrement contrôlé par l'Église et ce jusqu'à l'Université, au système que nous connaissons maintenant. Le système d'alors comportait la possibilité au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur de se doter d'une formation générale, d'une formation technique, ou d'une formation classique. Le choix du type de formation était habituellement lié soit au pouvoir financier des parents, soit à l'état d'âme de l'enfant i.e. à la présence ou non de «la vocation» religieuse, soit aux possibilités locales habituellement plus nombreuses dans les grands centres urbains, soit au sexe de l'individu.

Nous savons également qu'une période «révolutionnaire» est une période où l'on tente de concrétiser un idéal. Cet idéal de démocratisation se devait de passer dans le domaine de l'éducation par l'accessibilité augmentant ainsi le niveau de scolarisation et le taux de diplomation.

Cette accessibilité s'est traduite, aux niveaux primaire et secondaire, par la mise en place du transport scolaire et la création de polyvalentes qui regroupaient l'enseignement général et professionnel ainsi que par la scolarisation obligatoire jusqu'à seize ans. Au niveau de l'enseignement supérieur, elle s'est traduite par la création de l'entité «cégep». Cette entité devait réunir sous un même toit l'enseignement général et professionnel; elle devait, de plus, être régionale et gratuite.

Ce concept de cégep devait mettre fin à une certaine forme «d'élitisme» i.e. que dans la foulée de «l'égalité des chances», il fallait prévoir un système d'éducation qui donnerait à tous un bagage commun de formation générale. Ce

bagage devait comporter des cours de philosophie, de français, de culture générale complémentaire à la spécialisation, des cours d'éducation physique et des cours de spécialisation, qu'ils soient d'ordre général ou professionnel.

Pour ce faire, il a fallu procéder à la «fusion» des institutions existantes: collèges classiques et écoles professionnelles: instituts de tout ordre, écoles normales, écoles d'infirmières, etc. Dans les régions où ces institutions n'existaient pas, l'entité cégep a été créée de toutes pièces.

Cette fusion s'est effectuée par l'adhésion à un principe, à un discours «vertueux», ce qui fait que la matérialisation du concept «cégep» s'est davantage apparentée à une «juxtaposition». La fusion n'ayant pas eu lieu, chaque institution a été dérangée: perte d'identité, perte de référence culturelle, rupture dans la tradition de la transmission des savoirs, confrontation à des préjugés existants sur les clientèles respectives de chacune des institutions. Nous pouvons conclure qu'il s'agit «d'un mariage de raison» dans lequel les époux ont même fait chambre à part dans des bâtisses différentes.

Qu'en est-il dans ce contexte de la notion de programme de formation? En dépit de la pureté de l'intention et à l'image de la structure physique de l'établissement, le programme s'apparente à une juxtaposition de cours. Les regroupements d'enseignants s'effectuent par discipline. L'élève a la tâche d'intégrer les apprentissages pour en faire un tout cohérent.

Toutefois, étant donné la nature de la formation professionnelle et, par conséquent, des objectifs de formation à poursuivre, une réflexion plus rapide sur la notion de programme comme étant un ensemble de cours, formant un tout cohérent, a dû s'amorcer. Il faut quand même préciser que cette réflexion a concerné presque exclusivement la partie spécialisation de programme incluant à peine les cours de service.

Par contre, sur le plan de la formation générale, on ne peut parler de programme de formation proprement dit, entendu dans le sens décrit précédemment.

Quel est l'aménagement fonctionnel qui a résulté de l'application de cette notion «cégep»? Un aménagement qui ressemble à une «juxtaposition de solitudes»: une structure départementale disciplinaire; un premier niveau de gestion réalisée par les «pairs» avec une application mitigée des responsabilités départementales concernant les plans d'étude plus particulièrement; l'absence de lieu de concertation pluridisciplinaire; la prestation de l'enseignement commun obligatoire à des groupes homogènes dans plusieurs établissements.

Une intégration de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel, est-ce possible? Est-ce souhaitable?

Pour ma part, j'affirme que cette intégration est souhaitable et possible. J'esquisserai quelques raisons qui appuient cette conviction et quelques pistes de solution qu'il m'apparaît intéressant d'exploiter.

Tout d'abord, quels sont les avantages à l'intégration?

- Elle permet à des jeunes qui ont des projets de vie différents d'échanger sur des objets communs qui devraient servir de terreau pour donner un sens à leur vie.

- Elle permet à des jeunes qui ont des projets de vie différents de se connaître, de confronter leurs valeurs et leurs préjugés concernant «l'autre», i.e., le technicien ou le futur diplômé universitaire, préparant ainsi de meilleurs citoyens.

- Elle permet à des jeunes qui ont des projets de vie spécifiques de prendre une certaine distance par rapport à leur façon d'appréhender le réel, par la confrontation de visions différentes du monde et ce, entre pairs.

- Elle permet à des jeunes de sexe différent et ce, particulièrement pour les programmes à forte concentration masculine ou féminine, d'échanger sur différents sujets et de confronter leurs opinions, facilitant ainsi des relations plus harmonieuses autant dans le travail que dans la vie quotidienne.

- Elle oblige les professeurs à une nécessaire concertation pour donner une cohérence au processus de formation.

Il y a évidemment des inconvénients liés à l'intégration, à savoir, entre autres: la difficulté pour les professeurs de soutenir l'intérêt de l'ensemble des étudiants dans des groupes hétérogènes; la difficulté pour l'élève de créer rapidement des liens dans des groupes hétérogènes, les sessions ne comportant que quinze semaines.

Quels pourraient être, dans ce contexte, les aménagements facilitateurs? Je citerai ici quelques exemples qui sont actuellement en application dans certains établissements ou qui font l'objet de réflexion, autant dans des groupes d'administrateurs que de professionnels ou de professeurs, à savoir: préciser les objectifs de formation pour chacun des programmes incluant la formation commune; préciser comment, dans chacun des cours, est véhiculée la notion de formation fondamentale: rigueur de la pensée, rigueur dans les méthodes de travail, développement du sens critique, des capacités d'analyse et de synthèses, des habilités de communications orales et écrites, développement d'une conscience historique; prévoir des lieux de concertation pluridisciplinaires, type approche-programme; prévoir des périodes d'intégration au cours du processus de formation de l'élève; en première et deuxième session, pallier aux inconvénients de la constitution des groupes hétérogènes en permettant à des mêmes étudiants et professeurs d'être ensemble pour deux cours consécutifs, dans des cours communs obligatoires.

Il m'apparaît également que certaines considérations sont des préalables «absolus» pour réussir ce «mariage», à savoir: que chaque professeur situe son enseignement dans un ensemble intégré, le programme; que la notion de «formation fondamentale» soit mise en application par chaque professeur, selon la nature des enseignements dispensés; que l'école redevienne un lieu de formation et non seulement d'information; que le professeur en enseignement général comme celui en enseignement professionnel fasse l'effort de dépasser ses préjugés concernant «l'autre», sa formation, l'importance de «son» cours dans la formation globale de l'élève; que les programmes de formation professionnelle soient réanalysés à la lumière de la notion de programme qui inclut les cours communs comme des éléments essentiels de formation; que soit revu l'aménagement des tâches de l'enseignant; que l'élève redevienne «l'élément central» du processus de formation. Actuellement, il me semble, que dans la majorité des cas, le centre, c'est la matière ou la spécialisation.

En guise de conclusion, j'aimerais partager avec vous une réflexion sur le défi posé par la démocratisation et l'accessibilité. En effet, ce défi consiste à développer, sur le plan intellectuel, toute une population. Nous savons par

l'expérience qu'au niveau de l'enseignement professionnel, plus particulièrement, les élèves sont souvent la première génération d'individus plus «instruits». Ces individus ont un potentiel intellectuel réel, mais pour la plupart, ils n'ont pas baigné dans un milieu culturel qui facilite les apprentissages intellectuels. Comme l'écrit Guy Brouillet⁽¹⁾ «...la vie intellectuelle a ses lois internes, transcendantes à n'importe quelle méthode pédagogique. Apprendre demande du temps et de la patience. Apprendre est difficile et suppose que l'on se plie à certaines exigences. Recommencer est une des conditions de la vie intellectuelle».

Pour réussir à atteindre les objectifs de formation du niveau de l'enseignement supérieur, beaucoup de ces élèves ont besoin de modèles et du support de leurs éducateurs pour pallier au vide relatif sur le plan socio-culturel. Arriver à faire en sorte que sans déqualifier nos diplômés, nous puissions donner à cette génération les outils intellectuels de base que d'aucuns qualifient de formation fondamentale, est le défi que le système tel que préconisé pourrait nous permettre de relever.

Les cégeps ont 20 ans, les professionnels, les professeurs et les administrateurs de ces établissements ont acquis une expertise propre à ce niveau d'enseignement qui nous permet de croire que le défi peut être relevé.

Je terminerai avec une citation de Arthur Ward «L'enseignant médiocre se contente de dire. Le bon enseignant explique. L'enseignant supérieur démontre. L'enseignant exceptionnel inspire».

En ce qui me concerne et compte tenu de mon propre scénario, il me semble souhaitable de tenter de réaliser vraiment l'intégration de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel, la conjoncture actuelle semble favorable et nous pourrions espérer que pour le 25^e anniversaire des cégeps, ce «mariage soit consommé» afin qu'il puisse porter ses fruits.

Communication de
André ARCHAMBAULT
Secrétaire général
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

D'entrée de jeu j'applaudis au choix du titre de cet atelier thématique: cohabitation du général et du professionnel. Je me suis demandé quelle pudeur de langage ou quelle intuition avaient fait choisir le terme «cohabitation» plutôt que mariage par exemple? Le choix est heureux et il m'apparaît faire image en traduisant justement la réalité vécue dans les cégeps.

Je ne crois pas me tromper beaucoup en affirmant que les «pères» du cégep avaient sans doute rêvé d'une union plus intime entre le général et le professionnel. Ce qui ressort des intentions du rapport Parent quand on le relit aujourd'hui, c'est la générosité humaniste du projet de formation qu'il véhiculait. Il s'agissait non seulement de faire vivre et étudier dans une même bâtisse des étudiants venant de deux horizons jusque-là si lointains, mais bien de créer une symbiose culturelle en chacun des futurs cégepiens et cégepiennes.

⁽¹⁾ Guy Brouillet, *Grandeur et misère d'un cégep*, dans *Prospectives*, février-avril 1982, pp. 8 à 12.